

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE SERVICES EN PHASE DE TEST

Version en date du 27/04/2016

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions particulières, complétant les conditions générales de service d'OVH, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles OVH met en place une Phase de Test pour le Service souscrit par le Client.

La Phase de Test est définie comme étant toute phase du processus de développement du Service (POC, MVPP, Alpha, Beta ou Gamma) durant laquelle le Client est autorisé, en souscrivant sur le site web OVH, à utiliser le Service avant sa commercialisation effective, afin de participer à son amélioration et de constater tous dysfonctionnements possibles.

Les présentes conditions particulières prévaudront sur les conditions générales si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

ARTICLE 2 : MOYENS

Dans le cadre de la fourniture du Service, OVH met à la disposition du Client le Service en Phase de Test (ci après nommé: « le Service ») pour permettre la réalisation de tests à grande échelle et de vérifier le bon fonctionnement du Service avant sa commercialisation effective.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE REALISATION DES PRESTATIONS

Le Client prend connaissance des spécificités du Service (notamment son prix et ses modalités) sur le Site Internet d'OVH.

OVH se réserve la possibilité de facturer ou non l'accès au Service. De même, le nombre d'utilisateurs du Service, les modalités d'accès ou les particularités du Service seront déterminés à la seule discrétion d'OVH et pourront faire l'objet de modification à sa seule convenance.

Lorsque le Service fait l'objet d'une facturation, par défaut celle-ci s'effectue selon les dispositions de l'article 6 des Conditions Générales de Service. OVH se réserve le droit de restreindre les modalités de facturation (notamment concernant les moyens de paiements

possibles). Seules les informations figurant sur le site OVH ou dans l'interface de gestion du Client feront foi en cas de contestation.

Le Client confirme posséder les connaissances techniques nécessaires à assurer une administration correcte du Service, particulièrement en ce qui concerne la sauvegarde de ses données.

Le Client est l'entier responsable de l'utilisation du Service. La responsabilité d'OVH ne saurait être engagée du fait d'un défaut de fonctionnement du Service consécutif à une mauvaise utilisation du Service par le Client.

Le Client s'engage à utiliser ce Service en bonne intelligence. En cas d'utilisation anormale du Service, OVH se réserve le droit de l'interrompre selon les dispositions prévues par l'article 7 des présentes.

Le Client pourra être amené à fournir à OVH des retours d'information afin de permettre à OVH d'améliorer le Service. Ces retours d'information s'effectueront par divers moyens mis en place par OVH (notamment mailing-listes privées). OVH assure au Client que toutes les données des retours d'information ne seront pas transmises par OVH à des tiers en dehors de ses propres filiales.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE D'OVH

OVH ne garantit en aucun cas la stabilité, la fiabilité, ou la disponibilité du Service.

La responsabilité d'OVH ne saurait être engagée du fait de la détérioration et/ou de la perte des données stockées, enregistrées, mises en ligne par le Client par l'intermédiaire de son Service.

OVH se réserve le droit d'interrompre le Service du Client, si celui-ci constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plate-forme d'hébergement d'OVH, notamment en cas de piratage du Service du Client, de la détection d'une faille dans la sécurité du système, ou de l'utilisation du Service à des fins non conformes aux conditions générales ou particulières d'OVH.

OVH ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur le Service du Client, transmises ou mises en ligne par l'intermédiaire du Service du Client et ce à quelque titre que ce soit.

OVH ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

OVH n'effectue aucune sauvegarde spécifique des données stockées sur le Service du Client. Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données en cas de perte, ou de détérioration des données confiées, quelle qu'en soit la cause, y compris celles non expressément visées par les présentes.

OVH ne donne aucune garantie liée aux conséquences de l'utilisation du Service par le Client, notamment en ce qui concerne l'accessibilité, la conservation, la sécurisation ou encore la préservation de ses données.

OVH rappelle à ce titre au Client, qu'il lui est fortement déconseillé de stocker sur le Service pendant la durée de la période de test, des fichiers présentant un caractère vital ou essentiel à son activité.

La commercialisation et la continuité du Service à l'issue de la Phase de Test ne sont pas garanties par OVH.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

5.1. Le Client assure avoir pris connaissance et avoir été averti du fait que le présent Service fourni par OVH est en Phase de Test selon le sens commun réservé à ce terme. Par conséquent il s'engage à supporter tous les risques (tels que notamment instabilité, dysfonctionnements, perte de données...) liées à cette phase.

5.2 Le Client peut être invité à communiquer des retours d'information réguliers quand à l'utilisation du Service en Phase de Test via les différents canaux préalablement établis et mis à sa disposition par OVH.

5.3. Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable de l'utilisation du Service, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses.

5.4. Le Client s'engage notamment à respecter les droits des tiers, les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques. En conséquence, OVH ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

Le Client s'interdit d'utiliser le Service pour mettre à disposition du public tout contenu dont il ne détiendrait pas les droits et qui violeraient ainsi des dispositions relatives au droit d'auteur ou au droit de la propriété intellectuelle.

OVH ne peut que mettre en garde le Client sur les conséquences juridiques qui pourraient découler d'activités illicites sur le Service, et dégager toute responsabilité solidaire sur l'utilisation des données mises à la disposition du public par le Client.

Le Client s'interdit toute utilisation du Service à des fins illicites ou illégales telles que notamment : spamming, intrusion ou tentative d'intrusion à partir du Service (à titre non exhaustif : scan de ports, sniffing, spoofing...).

Dans ces hypothèses, OVH se réserve le droit de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages intérêts auxquels OVH pourrait prétendre.

5.5. Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du Service consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auxquels le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

5.6. Il appartient au Client de s'acquitter de toute licence ou droit d'utilisation contracté auprès d'OVH ou d'un tiers. Lorsque le Client utilise un programme ou logiciel tiers, ou tout autre élément en provenance de tiers, dans le cadre de l'utilisation du Service, le Client s'engage notamment(a) à respecter toutes les conditions d'utilisation trouvant à s'appliquer et (b) à garantir OVH contre tous recours, demandes et d'actions intentés par un tiers du fait d'une telle utilisation, sans préjudice du droit à dommages intérêts auxquels OVH pourrait prétendre. A défaut, OVH se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service.

5.7. OVH se réserve la possibilité d'exercer des contrôles sur la conformité de l'utilisation par le Client du Service à ces dispositions.

OVH se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service, en cas de non-respect par le Client des conditions particulières et générales d'OVH et, de manière générale, de l'ensemble des lois et règlements en vigueur, ainsi que des droits des tiers.

ARTICLE 6 : DUREE DU CONTRAT

6.1. La Phase de Test n'ayant pas vocation à être pérenne, le contrat est conclu pour une durée indéterminée. OVH se réserve la possibilité de suspendre à tout moment la période de test. Dans la mesure du possible, OVH informera préalablement les utilisateurs du Service par le biais d'un message sur la mailing-liste créée pour la période de test, encore sur le site ou le forum OVH, ou encore par tout moyen qu'OVH estime nécessaire.

6.2. OVH peut être amené à ne pas renouveler le Service à son terme. Dans cette hypothèse OVH s'efforcera d'en informer préalablement le Client et procédera à l'effacement de toutes les données stockées par le Client sur le Service. Le Client s'engage de ce fait à procéder au rapatriement de ses données avant le terme de la Phase de Test.

ARTICLE 7 : RESILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE

7.1. Le non-respect par le Client des stipulations de l'article 5 des présentes conditions particulières de services en Phase de Test et notamment toute activité spécifiquement interdite à partir des services d'OVH et/ou tout contenu diffusé spécifiquement interdits sur les services d'OVH et/ou susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers, entraînera le droit pour OVH de décâbler et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages intérêts auxquels OVH pourrait prétendre.

7.2. Aux termes de ce contrat, quel qu'en soit le motif, OVH procédera à la suppression intégrale des fichiers présents sur le Service du Client.

7.3. OVH se réserve la possibilité de restreindre, limiter ou suspendre ses services sans préavis ni indemnité s'il apparaît que le Client utilise les services qui lui sont fournis pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme aux termes contractuels d'OVH ou ne correspondent pas aux finalités du test effectué dans le cadre de la Phase de Test.

7.4. Le Service peut encore être restreint, limité ou suspendu lorsque les conditions particulières applicables à chaque type de Service fourni par OVH prévoient cette sanction en conséquence d'un manquement.

7.5. En toute hypothèse, les mesures de restriction, limitation ou suspension sont exercées selon la gravité et la récurrence du ou des manquements. Elles sont déterminées en fonction de la nature du ou des manquements constatés.

7.6. Le Client accepte par avance qu'OVH effectue une restriction, limitation ou suspension du Service offert si OVH reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois et règlements en vigueur.